

Vie de la recherche

L'avenir de la science est-il dans la « société civile » ?

Marcel Jollivet

Sociologue, UMR7533 LADYSS, CNRS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 92001 Nanterre Cedex, France

Mots-clés :
rapports
sciences-sociétés ;
société
de la connaissance ;
politiques
scientifiques ;
Europe

Résumé – Les 24 et 25 novembre 2008 s'est tenue à Paris une conférence internationale intitulée « Sciences en société : dialogues et responsabilité scientifique ». Elle faisait partie des initiatives de la Présidence française de l'Union européenne. Son intérêt réside dans le fait qu'elle constituait un point d'orgue dans une série de manifestations scientifiques consacrées à la question des rapports entre sciences et sociétés. Même si, comme son origine le voulait, elle a privilégié le cadre européen, elle a montré que cette question avait désormais une dimension internationale et qu'elle était devenue un thème de recherche en soi. Cela dit, les débats ont bien fait ressortir qu'en raison de la multiplicité de ses facettes, de l'importance des problèmes qu'elle soulève et des enjeux, notamment politiques, au cœur desquels elle s'inscrit, les réflexions qu'elle suscite, aussi nombreuses soient-elles, soulèvent plus de questions qu'elles n'en résolvent. La conférence a eu le grand mérite d'en donner une vue d'ensemble. Grâce au souci qui a présidé à sa conception de donner place à la diversité des points de vue, elle offre la matière à une réflexion critique sur les suites à envisager. C'est l'exercice auquel se livre ce texte en se situant dans l'esprit de continuité qui était l'un des objectifs de la conférence.

Keywords:
relationships
between science
and society;
knowledge society;
science policy;
Europe

Abstract – Does the future of science rest in the hands of “civil society”? An international conference on “Science in Society: Dialogues and scientific responsibility” was held in Paris on 24 and 25 November 2008. The event was part of the initiatives instigated by the French Presidency of the European Union. Its interest lies in the fact that it was a culmination of a series of scientific events devoted to the issue of relationships between science and society. Even though, as originally planned, the conference focussed on the European context, it showed that this issue had assumed an international dimension and become a research topic in itself. That said, discussions have shown that because of its many facets, of the importance of the problems and issues at stake, including political ones, the wealth of reflections this topic generates raises more questions than are solved. The great merit of the conference, however, was in providing an overview. Thanks to the attention given during the planning stage to making room for a wide diversity of standpoints, the conference provided the material for a critical reflection on follow up action to be considered. Our paper takes up this objective in a spirit of continuity of the conference.

Ces trois dernières années sont en passe d'occuper une place de choix dans le développement en France des réflexions menées à l'initiative des organismes de la recherche publique sur les rapports entre sciences et sociétés. Le colloque « Sciences et société en mutation¹ » organisé par le CNRS en février 2007 a donné une impulsion qui s'est traduite de deux manières : le lancement la même année par l'Agence nationale de la recherche d'une action qui a débouché en 2009 sur un appel à projets intitulé « Sciences, technologies et savoirs en sociétés. Enjeux

actuels, questions historiques » et l'organisation d'une conférence internationale autour du thème « Sciences en société : dialogues et responsabilité scientifique » qui s'est tenue à Paris au siège du Conseil économique, social et environnemental (Palais d'Iéna), les 24 et 25 novembre 2008². Le fait que l'ANR prenne pied sur ce terrain mérite en soi d'être souligné en ce qu'il donne à ce thème de réflexion le statut d'une question de recherche et ouvre un champ de recherche à son propos³.

Auteur correspondant : marcel.jollivet@u-paris10.fr

¹ Jollivet, M., 2007. Les rapports entre sciences et société en question au CNRS : un (faux ?) départ, *Natures Sciences Sociétés*, 15, 4, 417-423.

² La conférence a réuni 340 intervenants et participants venant de 33 pays.

³ Jollivet, M., 2010. Un moment fondateur en France dans les recherches sur les rapports entre sciences et sociétés, *Natures Sciences Sociétés*, 18, 1, 46-50.

La conférence s'inscrivait, quant à elle, dans le cadre des actions de la Présidence française de l'Union européenne et dans le droit fil d'initiatives antérieures au niveau européen, notamment de celle de la Présidence allemande en 2007⁴. C'est de cette conférence dont il sera question ici⁵.

Elle était organisée par l'Association française pour le mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS)⁶ avec le concours de la Commission européenne et du CNRS. Prenant place dans le rituel politique européen⁷, elle se situait au confluent du scientifique et du politique et, pour tout dire, plus du côté politique que scientifique. Son objectif, largement commandé par son origine et son contexte institutionnels, était de faire progresser la discussion sur le rôle des sciences dans les sociétés européennes. L'ampleur du sujet a conduit à concevoir une programmation reposant sur deux fils directeurs qui n'ont pratiquement pas communiqué entre eux : l'un autour de la place et du rôle accordés au sein de l'Union européenne à la science et de l'éventuelle spécificité de la science européenne (si toutefois, du fait de la mondialisation, le monde n'est pas devenu totalement « plat »), l'autre autour des modalités sociales de régulation de la production et des échanges des connaissances scientifiques.

Avec ce second volet, la conférence voulait en fait être un temps fort dans la réflexion européenne actuelle autour de la notion de « société de la connaissance⁸ ». C'est très clairement ce second volet qui a dominé les deux journées, d'où l'intérêt de la conférence pour la réflexion sur les rapports sciences-sociétés. La référence à la notion de « société de la connaissance » donnait au MURS une

opportunité pour provoquer le débat autour de la question qui est sa raison d'être, celle de la responsabilité des scientifiques. De fait, cette question a été le thème majeur des interventions.

Prolégomènes pour une « société de la connaissance »

L'un des enseignements de la conférence est précisément de bien mettre en évidence l'intérêt actuellement porté à la question des rapports entre sciences et sociétés. C'est ainsi qu'elle a été introduite par la présentation de pas moins de trois rapports sur le sujet : un du Conseil économique, social et environnemental (CESE)⁹ qui accueillait l'évènement, un de l'OCDE et un d'un groupe d'experts de la direction « Science, économie et société » de la Commission européenne. La question est tellement prégnante que toutes les institutions qu'elle concerne à un titre ou à un autre se voient contraintes de se donner une doctrine et, aussi, par la même occasion, de marquer leur terrain et leurs prérogatives en la matière. D'où une extrême diversité des points de vue.

Le CESE, qui avait été présenté en ouverture par son président comme « un lieu où la prise de conscience des questions posées par les enjeux du progrès scientifique et technologique est effective », comme une assemblée qui s'est souvent mobilisée pour « tenir sur la science et ses applications un discours destiné à lever les ambiguïtés que véhiculent certains scientismes aveugles », fait des propositions très générales, mais aussi bien tranchées et précises, pour organiser les rapports entre « science et société ». Des propositions qui, par la place prépondérante qu'elles accordent au politique dans la programmation et l'organisation de la recherche, illustrent bien la façon de voir d'une instance publique qui se veut, en conformité la plus totale avec son statut, « le reflet de la société civile », un lieu « où les acteurs de la société civile [...] placent l'homme au cœur de la réflexion et de l'action¹⁰ ».

Le rapport de l'OCDE a l'intérêt de donner une image du point de vue des représentants des gouvernements membres de l'OCDE. Il repose sur l'opposition maintenant bien connue entre deux « modèles » de l'institution de la science dans la société : le modèle (sans doute en partie mythique) descendant d'une science délivrant les connaissances à des publics profanes, donc ignorants, via le système éducatif ; le modèle du « dialogue bidirectionnel » reposant sur l'idée que scientifiques et citoyens ont tous leur légitimité pour y intervenir. Le premier modèle

⁴ Alix, J.P., 2008. Quelle recherche responsable pour l'Europe ?, *Natures Sciences Sociétés*, 16, 2, 165-170.

⁵ Ce compte rendu repose sur les enregistrements des interventions qui nous ont été aimablement transmis par les organisateurs dans l'attente de la publication des actes de la conférence. Le lecteur peut maintenant se reporter à la publication de ces actes (cf. le numéro 60 de *Science et devenir de l'homme*, 2009, Sciences en société : dialogues et responsabilité scientifique, actes de la conférence de la Présidence française de l'Union européenne, Paris, 24-25 novembre 2008). Les enregistrements vidéo de la conférence sont consultables sur le site internet <http://webcast.in2p3.fr/sciencesensociete>.

⁶ Le MURS était déjà impliqué dans l'atelier de réflexion prospective « Sciences et sociétés » de l'ANR. C'est dans sa revue qu'a été publié le rapport de cet atelier (cf. note 3).

⁷ La question des rapports entre sciences et sociétés est un des grands axes de réflexion de l'Union européenne. Cf. le Point de contact national « Science dans la société » (PCN SiS) du 7^e programme-cadre (PCRD) : <http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/sis>.

⁸ Cette notion reprend celle de société de l'information. Elle s'inscrit dans le sillage de celle d'économie de la connaissance qui est au centre de la « Stratégie de Lisbonne », charte destinée à guider l'action de l'Union européenne en matière de développement adoptée par le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000).

⁹ Signe de la montée en puissance de la question de l'environnement, le Conseil économique et social s'est vu adjoindre le qualificatif « environnemental » en juillet 2008.

¹⁰ Les citations sont extraites des propos de l'orateur qui intervenait au nom du CESE (François Ailleret).

étant en crise pour des raisons diverses, il importe de clarifier les termes (« public », « société », « dialogue », etc.) autour desquels le second est appelé à se mettre en place et de bien poser un certain nombre de problèmes de fond qu'il soulève (place de ce dialogue dans la démocratie représentative, question de la liberté du chercheur, etc.). Cela conduit à prendre conscience de l'extrême complexité de la question et de la diversité des cas de figure qu'elle recouvre. Le rapport se termine par des propositions d'organisation du dialogue tenant compte de cette complexité¹¹.

Le troisième rapport ne vise pas à faire des propositions. Intitulé *Prendre la société européenne de la connaissance au sérieux*, il se situe nettement au niveau des préalables, en se livrant à une réflexion critique en amont des quatre notions qui lui semblent structurer le discours de la politique scientifique européenne (innovation, risque, éthique, publics). Cette réflexion met ces notions à l'épreuve de celle de société de la connaissance, qui est prônée par ce même discours, et invite à les repenser dans cette perspective. Il s'agit pour tout dire d'une analyse critique, au nom des principes qu'implique la notion de société de la connaissance (référence aux valeurs et aux finalités, modalités plus participatives de décision...), du discours européen centré sur les technologies et de la politique scientifique qu'il sous-tend. Cette démarche peut être vue comme mettant en évidence – pour la surmonter ? – une contradiction interne à la stratégie de Lisbonne. La réflexion est alors invitée à remonter aux « imaginaires » institués qui sous-tendent cette philosophie – en soulignant notamment la place centrale qu'y occupent les références à la science – pour montrer combien ils bloquent la pensée et l'action. Et donc pour inciter à les remettre en cause, en prenant conscience de leur historicité¹². En soulignant tout particulièrement la place emblématique et le rôle moteur que joue un certain usage de « l'objectivité et la rationalité de la science » dans ces « imaginaires » à dépasser, le rapport propose une façon radicale de rebattre les cartes. C'est d'ailleurs le seul rapport qui ait suscité de la part de la salle une question de fond. L'invitation à situer les savoirs scientifiques dans la culture et dans leurs contextes historiques, ainsi qu'à relativiser leur place dans les politiques d'innovation a en effet été interprétée comme une remise en cause de l'« universalité de la science ». La question des fondements de la politique scientifique

de l'Europe a affleuré ultérieurement dans les débats. La référence à la tradition « humaniste » de la pensée scientifique européenne a été opposée aux critiques présentant le discours scientifique actuel comme technocratique et utilitariste, les deux points de vue étant argumentés par des références à des initiatives différentes de la Commission européenne. Sans doute y a-t-il débat au sein de celle-ci, mais certainement pas combat à armes égales. Et puis, la question ne se réduit pas à une affaire de sensibilité « humaniste », elle porte plus profondément sur la conception de la science, de sa place et de son rôle dans la société.

Ces trois approches tout à la fois convergent, se complètent et se contredisent. Les confronter serait un exercice fructueux. Quoi qu'il en soit, le sentiment qui ressort de ces présentations est que la réflexion sur la société de la connaissance n'en est encore qu'au stade des prolégomènes, tant les rapports évoqués soulèvent de questions – aussi bien fondamentales que pratiques – non résolues. La terminologie même à laquelle les différents intervenants ont recours n'est pas encore stabilisée. Deux expressions extrêmes ont balisé l'espace des conceptions des rapports entre science et société lors des débats : celle plaçant la science « au service » de la société et celle la plaçant « au cœur » de la société. Est-ce utile de préciser que la première était utilisée par des intervenants se situant dans la sphère du politique et que c'est un scientifique qu'il l'a récusée pour mettre en avant la seconde ? En fait, ni l'une ni l'autre ne reflète l'esprit de la notion de « société de la connaissance ». C'est vers celle de « sciences en société » que semble aller le consensus en accord avec cette notion. Il faut avouer que recourir à cette expression ne fait qu'ajouter du flou au flou. Cela a au moins le mérite d'introduire une rupture dans la façon de concevoir les rapports entre sciences et sociétés et d'ouvrir un espace de liberté pour la réflexion. Mais le moment ne serait-il pas venu de remplir cet espace d'une matière plus consistante ?

Mettre à l'épreuve la notion de société de la connaissance s'impose d'autant plus que l'examen du « divorce » supposé entre les citoyens et la science, auquel elle est censée remédier, ainsi que de ses causes est loin d'être achevé. Le second intérêt de la conférence est de l'avoir montré en s'ouvrant sur plusieurs facettes de la question.

Retour sur une « crise »

Un jalon central de cette analyse fut fourni par le compte rendu de l'atelier « Indicateurs science-société¹³ ».

¹¹ Cf. le rapport du Forum mondial de la science *Développer le dialogue avec la société à propos d'enjeux scientifiques* (OECD Global Science Forum, 2009. *Improving the Dialogue with Society on Scientific Issues*. Report, OECD (<http://www.oecd.org/dataoecd/18/37/42887346.pdf>).

¹² Il est intéressant de noter que cette analyse des connaissances scientifiques en termes d'historicité est également un des points majeurs des réflexions françaises (cf. Jollivet, M., 2010, *op. cit.*).

¹³ Le programme comportait cinq ateliers consacrés aux domaines considérés comme étant ceux dans lesquels les rapports sciences-société sont le plus fortement en jeu (« Climat et énergie », « Santé », « Agronomie », « La connaissance, une valeur

Il en ressort que comprendre les attitudes des citoyens à l'égard de la science est une préoccupation internationale qui ne concerne pas seulement les pays dits « développés », mais aussi les pays dits « émergents ». C'est là un effet de la mondialisation. Pour l'analyse, cela présente l'intérêt de permettre des comparaisons (parfois avec un recul historique d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années) entre des pays plus ou moins développés sur le plan tant de l'éducation que du niveau de vie des populations. D'où, par exemple, l'initiative prise par la Royal Society en 2007 en vue de développer des recherches internationales sur la compréhension qu'a le grand public de la science. Ces recherches sont caractérisées par un double souci : ne pas partir du préjugé prêtant des « lacunes » de connaissances au public, mais viser à la conception d'indicateurs objectifs de « culture scientifique » ; veiller à éviter l'ethnocentrisme. Témoin de l'intérêt du comparatisme, cette démarche a d'ores et déjà produit un résultat qui va à l'encontre de ce qui est généralement admis, en montrant que la relation entre le niveau de formation et l'attitude envers la science peut être de sens opposé d'un pays à l'autre en fonction de son stade de développement et qu'au total cette relation est non linéaire. Ainsi, en Inde, « l'attitude positive à l'égard de la science [est] proportionnelle au taux d'alphabétisation », alors que c'est l'inverse dans l'Union européenne : « plus un pays est alphabétisé, plus ses citoyens ont tendance à faire preuve de scepticisme quant aux bienfaits généraux apportés par la science¹⁴ ». Il s'avère qu'un véritable champ de recherche dépassant la courte vue des sondages d'opinions basiques habituels en la matière et sortant des ornières et des biais de l'approche en termes de « déficit » de connaissances des citoyens est en cours de constitution au niveau international. Il y a sans doute beaucoup à en attendre.

Société de la connaissance ou pas, un des lieux et des moyens essentiels et incontournables d'établissement des rapports sciences-sociétés est l'enseignement. Le « désintérêt » des jeunes vis-à-vis de la science est d'ailleurs mis en avant comme un des indicateurs de la crise de ces rapports. Il était donc tout indiqué que la conférence aborde le sujet. Le programme l'introduisait sous deux angles : celui des jeunes¹⁵, celui du contenu¹⁶. Avec, d'un côté comme de l'autre, des conclusions à l'emporte-pièce. Côté jeunes, le diagnostic, très critique tout à la fois à

l'égard de l'enseignement¹⁷ et de la politique des carrières dans la recherche, fut sans nuances : ce n'est pas de désintérêt dont les jeunes font preuve, mais d'une désaffection due à un enseignement et à des perspectives professionnelles qui rebutent. Côté contenu, ouvrir le débat était ouvrir la boîte de Pandore. La charge ne fut pas moindre que sur le sujet précédent, pointant à l'envi la domination des « technosciences » au détriment de l'« esprit scientifique¹⁸ » et les perversions auxquelles elle conduit dans une société fondée sur la compétition (la tentation de la fraude, en particulier). Nous avons oublié que, si la science a comme objectif de transformer, elle a aussi celui de connaître. D'où toute une série de propositions pour repenser l'enseignement scientifique tant sur le fond que sur les méthodes : sur le contenu, traiter la science comme une partie de la culture, comme une « aventure intellectuelle, avec son histoire, ses héros, ses problèmes, ses méthodes » et non pas comme « un simple savoir-faire, une suite plate de résolutions d'exercices [et] d'équations sans âmes¹⁹ » ; dans ses méthodes, donner plus de place aux démarches interactives comme cela se fait dans les lieux de formation « non formelle » (tels les musées). À vrai dire, rien de bien nouveau dans tout cela. Restent la vigueur avec laquelle les messages furent lancés, le mordant de la critique portée, ainsi que le consensus au moins tacite qui s'est fait autour d'elle. Restent aussi la question de savoir qui peut l'entendre et le doute légitime que l'on peut nourrir sur le fait qu'elle puisse être entendue.

Qu'elle soit univoque et descendante ou « bidirectionnelle », comme le propose le rapport de l'OCDE, la communication scientifique est, à l'instar de l'enseignement, un vecteur essentiel des échanges entre sciences et sociétés. L'enseignement peut d'ailleurs être vu comme un des moyens de cette communication. Il est donc normal qu'il en ait beaucoup été question dans la conférence. À cela près, qu'une fois dépassés les propos généraux préliminaires prônant le dialogue entre les scientifiques et la dite « société civile », il n'a, en fin de compte, guère été question que de la conception la plus classique de la communication, donc précisément celle récusée par l'expression de société de la connaissance. C'était retomber dans l'ornière que les organisateurs voulaient éviter. Cela pour la bonne raison que les intervenants

en soi ? », « Sciences et technologies de l'information et de la communication ») et quatre ateliers dits « satellites » (« Jeunes et sciences », « Communication et intégrité scientifique », « Indicateurs sciences-société », « Vers un engagement du public pour la science : expositions interactives et éducation informelle »).

¹⁴ Intervention de Martin W. Bauer (professeur à la London School of Economics) : « Indicateurs sciences-société ».

¹⁵ Atelier « Jeunes et sciences ».

¹⁶ Atelier « La connaissance, une valeur en soi ? ».

¹⁷ Selon le rapporteur, l'atelier a vivement critiqué le rapport Rocard (Commission européenne, 2007. *L'Enseignement scientifique aujourd'hui : une pédagogie renouvelée pour l'avenir de l'Europe*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/report-rocard-on-science-education_fr.pdf).

¹⁸ Cf., entre autres, cette citation du compte rendu de l'atelier « La connaissance, une valeur en soi ? » : « Ce n'est donc pas une société de la connaissance que nous avons réalisée, mais une société de l'usage des technologies. »

¹⁹ *Ibid.*

faisaient uniquement partie des différentes sphères du monde scientifique et que manquaient, parmi eux, les acteurs de cette – semble-t-il – introuvable « société civile » dont le partenariat est recherché. C'est sur ce thème de la communication scientifique que fut tout particulièrement mise en avant la responsabilité des scientifiques : devoir de s'y impliquer (et donc nécessité d'en faire une des facettes du travail du chercheur), mais aussi obligation de faire preuve de la plus entière intégrité dans les propos tenus et d'y respecter la posture fondatrice de la science en donnant à l'incertitude toute la place qui doit lui revenir. Il serait possible de tirer des propos tenus à différents moments de la conférence une véritable charte des bonnes pratiques en la matière. Il apparaîtrait alors qu'elles sont sous-tendues par la même « éthique » (le mot a été souvent employé) que celles prônées pour l'enseignement : éduquer l'esprit critique du citoyen autant que l'informer de façon objective et rigoureuse.

La science au cœur de la société ?

Il est un débat qui ne cessa d'affleurer tout au long de la conférence parce qu'il est central dans les rapports entre sciences et sociétés, et qui, pourtant, n'eut jamais directement lieu. La science est-elle en elle-même porteuse d'un projet de société ? D'entrée, cette capacité lui fut déniée, le projet de société étant décrété de l'ordre du politique²⁰. Pourtant, parler de « science au cœur de la société » est d'une certaine manière affirmer le contraire : être « au cœur », n'est-ce pas être le moteur ? Concevoir la science comme une composante de la culture revient à dire à peu près la même chose, à moins de vider la notion de culture de l'essentiel de son sens. Voir dans la science « un exercice de la raison, une libération de la pensée²¹ » à transmettre par l'enseignement, prôner le rôle de la connaissance, mais en redonnant en même temps toute sa place à l'incertitude²² et, donc, en soulignant la liberté du choix, faire d'une culture du dialogue le principe essentiel d'une politique scientifique, autant de valeurs qui font directement référence à la démocratie, projet de société s'il en est ! Le terme a été effectivement osé à plusieurs reprises. S'il est vrai que la science ne constitue pas en elle-même un projet de société, il apparaît néanmoins que l'« esprit scientifique » au sens fort du terme ne peut être qu'une composante – et même une composante radicale – de la philosophie de la démocratie.

²⁰ « Chacun sait que la science ne constitue à elle seule ni un projet de société, ni un destin. » (Jacques Dermagne, président du CESE).

²¹ Atelier « La connaissance, une valeur en soi ? ».

²² « [...] il faut redonner sa noblesse à l'incertitude, une fois que l'ignorance a été au mieux effacée. » (intervention de Jean-Claude Ameisen, président du comité d'éthique de l'INSERM, dans la table ronde de synthèse).

Prolonger l'argument dans ce sens conduit à conclure non seulement que la science ne peut s'accommoder que de la démocratie, mais plus encore, qu'elle en est un ferment. C'est là sans doute un des fondements essentiels d'une « société de la connaissance ». Mais, poussant l'analyse du positionnement de la science dans la société jusqu'à ses fondements philosophiques, les deux conférenciers qui ont, l'un introduit, l'autre clos les deux journées, mettent en évidence deux paradoxes qui bouclent l'un sur l'autre.

Le premier est intrinsèque à la démocratie : si la pertinence et l'efficacité de ses décisions dépendent des connaissances scientifiques qu'elle peut mobiliser, il n'en demeure pas moins que savoir où se situe le « bien public » est « non décidable de façon scientifique ». D'où la nécessité de tenir compte – et même d'entretenir activement – cette véritable « biodiversité des savoirs et des valeurs » issue tant de l'« expérience ordinaire du monde » que de l'expérience scientifique, qui « est au cœur de la vie démocratique » et « garante des adaptations futures²³ ». L'autre est intrinsèque à la science : alors que son ambition fondatrice repose sur l'idée d'une « lisibilité » générale du monde et qu'elle contient donc la promesse d'une lecture « qui embrasse l'ensemble des sens possibles que revêt l'aventure humaine », ses propres exigences en matière de méthodes – « l'établissement de certitudes susceptibles d'être vérifiées par tout sujet se pliant à la même exigence méthodologique » – vont à l'encontre de cette prétention. Le décalage ne provient pas seulement de l'incertitude qui accompagne toute avancée des connaissances, il est consubstantiel à une démarche qui s'en tient au « déchiffrement du seul Livre de la nature ». Il y a donc bien « déperdition en route de quelque chose qui était initialement espéré, même annoncé²⁴ ». D'où, peut-on en conclure, la nécessité, pour combler ce manque, de reconnaître l'existence de la « biodiversité des savoirs et des valeurs » dont il vient d'être question, mais aussi de lui donner une véritable place dans le débat par l'instauration d'un dialogue. On retrouve la démocratie.

Étant donné leur niveau d'abstraction tant en ce qui concerne la science que la démocratie, ces considérations peuvent être taxées d'angélisme au regard de la multiplicité, du poids et de la dureté des rapports de pouvoir qui utilisent l'espace politique démocratique pour faire prévaloir tels ou tels intérêts. Des rapports de pouvoir qui se servent notamment des connaissances scientifiques – ou même plus largement du label de la science – comme arguments pour arriver à leurs fins. Parler des technosciences, c'est faire état d'une multiplicité

²³ Citation extraite de la conférence de clôture de Dominique Pestre, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, « Quelles sciences, quelles sociétés, quels enjeux pour le XXI^e siècle ? ».

²⁴ Citations extraites de la conférence introductive de Heinz Wisman, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, « Que voulions-nous savoir ? ».

d'enjeux impliquant la science au premier chef et désigner la science elle-même comme enjeu. Remettre en cause la domination qu'elles exercent sur la recherche, comme cela a été longuement fait durant la conférence, c'est bien avoir conscience de la dure réalité du terrain à laquelle la science est confrontée. Il n'en demeure pas moins qu'un des volets essentiels du contexte sociétal dans lequel s'inscrit la science, à savoir le volet économique, a été absent. Comme il s'agit sans doute du plus important, il fut donc le grand absent.

Plusieurs intervenants l'ont noté. Il fallut attendre la conférence de clôture pour que le système socio-économique (l'orateur parla de « régime »), « que l'on peut qualifier de global et de libéral à dominante financière », qui structure l'ordre sociétal fût évoqué. Mais ce fut nécessairement rapide et en termes très généraux. Cette absence – cette carence même – est une conséquence de la façon dont la question initiale était posée, qui conduisait à débattre des rapports entre la science et la société en termes formels et globaux de communication, fût-elle « bi- ou multi-directionnelle », fût-elle « dialogue ». En témoignent la rareté des allusions à la notion de « société civile » et la faiblesse de la réflexion à ce sujet ; cette notion est pourtant rendue indispensable par l'idée d'une « science en société » fondée sur le dialogue : comment est-il possible de n'y voir qu'un « agrégat d'acteurs » tous placés sur le même plan et simplement regroupés en cercles concentriques par rapport au noyau de la science ? Disons-le clairement, une réflexion sur la « science en société » ne peut pas faire l'impasse sur ces partenaires privilégiés que sont les grands acteurs économiques et sur la place de la science sur leurs échiquiers – et dans leurs échiquiers.

Ce point aveugle de l'analyse résulte aussi du caractère très général des interventions, dû au niveau élevé d'abstraction des termes qui organisaient le débat. Si le programme parlait de « sciences », c'était par convention, ce pluriel étant couramment reconnu comme un terme générique valant singulier. En fait, ce fut bien de « La Science » en tant que telle qu'il fut en général question²⁵. Il était d'ailleurs normal qu'il en fût ainsi pour équilibrer le débat, puisque le terme « société », quant à lui, était voué au singulier. Se placer à un tel niveau de généralité a sa nécessité et son utilité, cela permet de mettre en évidence des éléments fondamentaux pour construire une problématique, mais s'en contenter coupe de la diversité qui caractérise le réel.

C'était sans doute pour s'interroger sur l'existence de cette diversité qu'avait été choisie comme épine dorsale de la conférence la question de savoir si « le monde est plat ». Il semblerait qu'il le soit moins qu'il n'est souvent affirmé. La diversité des questions, des situations, des

attentes sociales persiste là où elle est le moins attendue (par exemple, dans le domaine des sciences et techniques de l'information et de la communication). De ce fait, la réponse est restée confuse et n'a donc pas contribué à faire avancer la réflexion. Elle l'a même plutôt parasitée en y ajoutant une autre dimension, elle aussi très générale et abstraite. Seules des analyses fines de situations précises permettraient de comprendre ce que signifie, dans tel ou tel cas de figure, « mettre la science en société », en quoi cela s'impose, les objectifs souhaités et idéalement visés, les contraintes auxquelles la démarche se heurte, les modalités qui seraient les plus satisfaisantes et celles qui sont pragmatiquement réalisables et ce qu'en fin de compte, il est raisonnable d'en attendre. Sur ce dernier point, des observations intéressantes ont été faites sur la notion de consensus, ainsi que sur la place du conflit dans la démocratie. Nul doute qu'alors les pluriels s'imposeront sur toute la ligne :

- selon la question abordée (le nucléaire, les OGM, les nanotechnologies, etc.) et, donc, selon les disciplines en cause (elles n'ont pas toutes le même statut social et la même puissance organisée) et les intérêts en jeu ;
- selon le niveau auquel elle est abordée (international, national, local) car, à chacun d'eux, correspondent des enjeux, des « parties » et des rapports de forces différents ;
- selon la « société » concernée enfin : le pays d'abord, car des études nombreuses montrent déjà combien les mêmes questions sont traitées différemment d'une « nation » à l'autre ; ensuite, à un niveau plus local, les populations, les groupes, les forces sociales organisées, etc. car ce peuvent être là aussi des jeux de « sociétés » ; enfin, a contrario, la « société » internationale, dans la mesure où elle existe également, à sa façon.

C'est en multipliant les observations de ce genre qu'il sera possible de dégager, s'il en existe, des règles générales, voire même des « modèles » de situations et d'action. Et ainsi de savoir si le monde est plat ou non ; ou, plus exactement sans doute, de saisir dans quelle mesure il l'est, ce qui fait qu'il l'est et ce qui fait qu'il ne l'est pas totalement. Dans cette perspective, il a même été proposé de chercher à en passer, chaque fois que c'est possible, par des dispositifs d'« expérimentation collective » pour faire avancer ces mises en sociétés des sciences.

Il a été question pendant la conférence de deux initiatives nouvelles visant à faire perdurer la réflexion sur les relations entre la science et la société. L'une doit être prise par la Fondation européenne pour la science, l'autre est d'ores et déjà sur rails. Elle est le fait d'un petit groupe de personnes réuni autour des organisateurs, l'idée étant de provoquer une réunion annuelle tournante au sein de l'Europe. Un appel à sujets a été lancé. La lecture des lignes qui précèdent montre qu'il n'en manque pas. Il en

²⁵ Les ateliers thématiques étaient évidemment plus circonscrits, mais leurs comptes rendus ne modifièrent pas la tonalité générale des débats.

est même d'autres qui n'ont pratiquement pas affleuré dans les discussions (comme la question, pourtant essentielle, du rapport entre société de la connaissance et interdisciplinarité). Mais il en est un qui s'impose et dont il n'a pas été fait état non plus. Alors que la conférence se terminait, un participant²⁶ a fait remarquer que les débats qui avaient eu lieu durant les deux journées n'avaient pratiquement été que des débats entre chercheurs. Il a regretté que le grand public, les citoyens, les parties prenantes venant de la société n'aient pas pu s'exprimer. Suite à cette requête, des suggestions ont été

faites pour inverser le dialogue en donnant la parole en premier à des représentants de la société. Au nom de la réciprocité, maintes fois soulignée durant la conférence, qu'implique la notion de dialogue, le moment de cette inversion est en effet venu afin de pouvoir réellement entamer la confrontation des points de vue. Ce serait aussi l'occasion de commencer à ouvrir la boîte noire de la « société » ou de la « société civile », autre préalable indispensable à une avancée d'une réflexion qui voudrait réellement progresser en... connaissance de cause.

²⁶ Il s'agit d'un représentant du syndicat CGT au CESE.